



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5031441

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 21/02/2025 14H16 C:005300 I:40609
V/REF : 999577
V/Email reçu le Vendredi 21/02/2025 à 14H16

SEMCODA
Agence de Bourgoin Jallieu
103, RUE DE LA LIBERATION
38300 BOURGOIN JALLIEU

V/REF.IMM. 00570
IMMEUBLE : ORGANSIN 1 et 2
4-5 PLACE ALBERT SCHWEITZER
38300 BOURGOIN JALLIEU

Vaulx en Velin, le 27 Mars 2025

Référence Marché: M_230260003-1

LOCALISATION : ALLEE N°5 SCHWEITZER-LOGEMENT DE M.BEN MOULDI-RDC-TEL:*06 69125141*

MOTIF : INTERVENIR POUR UN POMPAGE EN GAINTE TECHNIQUE SUITE SINISTRE SUR
COLONNE EU EV

Donneur d'ordre : M. C. ARNAUD

=====

NATURE DE L'INTERVENTION

Pompage, aspiration, assèchement d'eau par camion équipé Haute Pression/ou
avec pompes à vide - 10M3/H - 22M3/H - aspirateur industriel à eau.

LE 21/02 A 16H15 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR BEN MOULDI AU REZ DE CHAUSSEE
OUVERTURE DE LA GAINTE TECHNIQUE - TOUT EST SEC
APRES OUVERTURE NOUS CONSTATONS QU'IL S'AGIT SEULEMENT DE GRAVATS
A DEBARRASSER
PREPARATION DE CHANTIER

LE 10/03/2025 A 07H45 :
ARRIVEE SUR PLACE - PAS D'ACCES, LA ROUTE EST EN TRAVAUX

LE 12/03 A 10H30 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A 2 PERSONNELS
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR BEN MOULDI AU REZ DE CHAUSSEE
COUPURE D'EAU
DEPOSE DU WC ET DEGARNISSAGE DU MUR
NETTOYAGE ET ENLEVEMENT DES GRAVATS
REMISE EN PLACE DU WC ET REMISE EN EAU
CONTROLE DE L'ETANCHEITE
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 13/03/25 à 18H26 M. C. ARNAUD

PREVOIR LA REFECTION DE L'OUVERTURE AVEC MISE EN PLACE D'UNE TRAPPE DE



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5031441

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

VISITE

NOUS CLOTURONS CE DOSSIER EN ETAT

=====						
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
3,00	CU0001-H(s)curage	le 21/02	2	121,50		364,50
2,75	CU0001-H(s)curage	Hygiene le 10/03	5	121,50		334,12
4,00	CU0001-H(s)curage	>1er tampon collecteur	6	121,50		486,00
3,25	CU0001-H(s)curage	>1er tampon collecteur	7	121,50		394,87
TOTAL H.T.						1579,49
T.V.A. a 10,00%						157,94
TOTAL T.T.C.En EURO						<u>1737,43</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 999577 du 21/02/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

103, rue de la Libération

38300 BOURGOIN JALLIEU

Tel:04.74.28.13.22

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

MR BEN MOULDI Hichem

MME BEN MOULDI Henda

5 PLACE ALBERT SCHWEITZER

ORGANSIN 2

38300 BOURGOIN JALLIEU

Téléphone : 06.69.12.51.41 / 07.68.68.81.89

00570-00002-00001-00002 H / Type 4

Etage : RDC

Date entrée: 01/11/2011

Référence de la Demande

N°: 808 892 du 19/02/2025

THCVRDPP Txv hors contra Voirie reseaux Partie privat.

1

01-EE-2230-ENT-61563100

Dossier : AG2 - AG2SINIST

Délai

Date limite exécution : 08/03/2025

Observations

URGENT SVP

07 68 68 81 89

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
DEBOUEU POMPAGE EN GAINTE TECHNIQUE SUITE SINISTRE SUR COLONNE EU EV	1,00	150,00	150,00	15,00	165,00

Total H.T.	150,00
Total TVA	15,00
Total TTC	165,00

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par ARNAUD CYRIL le 21/02/2025

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence
Magali CONTAMIN

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

EDN5



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU 103, rue de la Libération 38300 BOURGOIN JALLIEU**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **5 PLACE ALBERT SCHWEITZER ORGANSIN 2 38300 BOURGOIN JALLIEU**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURGOIN JALLIEU**

le **21/02/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 999577